

Les sciences économiques et sociales

Contenus et démarches utiles à l'éducation à l'orientation

A quels besoins répondent les sciences économiques et sociales ?

Les sociétés humaines développent en leur sein et entre elles des relations économiques et des relations sociales qui caractérisent leur propre organisation.

Cette-ci évolue, de plus, dans le temps et dans l'espace. Comprendre les choix de politique économique et leur incidence dans la vie quotidienne, mais aussi analyser l'organisation de la société dans laquelle on vit, c'est se donner les moyens de mieux y prendre sa place et ses responsabilités.

L'éducation à l'orientation peut s'appuyer fortement sur les contenus développés dans ce champ disciplinaire. Le monde du travail, son organisation et ses problématiques, la relation entre le progrès technique et l'emploi, la question de la mobilité sociale ou encore de l'internationalisation de l'économie sont des thèmes qui aident les élèves à percevoir des enjeux de société.

En même temps, ils construisent les repères sur leur environnement, la toile de fond sur laquelle ils vont avoir à dessiner leur propre parcours de formation et d'insertion.

Enfin, les sciences économiques et sociales ont pour intérêt de combiner les outils d'analyse de différentes disciplines : le droit, la sociologie, la démographie, l'économie, la science politique, l'histoire... Elles restaurent ainsi une certaine cohérence dans l'approche des questions de notre temps qui ne peuvent être appréhendées correctement à travers le découpage et la juxtaposition des disciplines.

En classe de seconde, le thème de la " population active " donne lieu à des enquêtes de terrain par les élèves (dans la classe, l'établissement ou encore l'environnement local).

Les sujets sont nombreux : l'activité professionnelle des femmes, la répartition locale par profession et catégorie socioprofessionnelle entre autres.



Analyser l'évolution du travail féminin (Thème du programme : la population active)

→ Sandra, élève de seconde au lycée Sud Médoc du Taillan (Gironde) a produit un exposé sur l'évolution du travail féminin. Elle a mis en évidence les facteurs qui expliquent la montée de l'emploi féminin salarié tout en soulignant l'inégale représentation des femmes dans toutes les catégories d'emploi. Le type et le statut des emplois occupés permettent de comprendre les inégalités dans la rémunération des hommes et des femmes et si l'on y ajoute des parcours de formation et des choix d'orientation en partie différents, on voit mieux pourquoi des inégalités persistent !

www.ac-bordeaux.fr/Etablissement/SudMedoc/ses/1998/actfem.htm

Etude d'une entreprise (thème du programme : Entreprise et production)

→ C'est une entreprise de Besançon, spécialisée dans la fabrication de transducteurs à ultrasons, destinés à la médecine ou à l'industrie, qu'une classe de seconde du lycée Victor Hugo a littéralement radiographiée. L'exposé qui rend compte de ce travail a comporté l'analyse du marché de l'entreprise et de son offre par rapport aux concurrents.

L'étude des forces et des faiblesses des produits qu'elle propose, standard ou semi standard, et leur adaptation à la demande ainsi que le niveau de maîtrise des technologies utilisées ont été abordés. Et bien au-delà d'une simple description d'activités, la classe de seconde a abordé les questions que se pose une entreprise passée en dix ans de quatre à quarante deux salariés : quelle stratégie doit-elle désormais conduire ?

http://artic.ac-besancon.fr/s_e_s/filiere/DosElev/imasonic.htm

■ **En classe de première, l'analyse du marché** conduit les élèves à examiner (le plus souvent en TP) des cas concrets de confrontation entre l'offre et la demande : le marché du travail est très souvent utilisé pour montrer comment se nouent les liens entre l'offre d'emploi (des entreprises) et la demande d'emploi (des actifs). Les exemples locaux donnent parfois lieu à des enquêtes.

Le travail d'une classe de première ES sur le thème de la justice (Thème du programme : **régulation et cohésion sociale**)

→ Une classe de première ES du lycée Mendès-France de Péronne s'est intéressée au fonctionnement de la Justice et a réalisé un dossier WEB consultable sur le site SES de l'académie d'Amiens.
Ce dossier fait le point sur la réforme de la Justice, son budget, les différents niveaux de juridictions. Une audience au tribunal de Grande Instance de Péronne et les entretiens qui ont suivi celle-ci ont permis de repérer les rôles des différents professionnels que l'on y rencontre.
La classe de première ES a pu réaliser ainsi une rubrique consacrée aux métiers du droit en détaillant la définition du métier, les diplômes requis ainsi que les qualités souhaitables pour devenir magistrat du siège ou du parquet, avocat, greffier, huissier de justice, notaire ...
www.acamiens.fr/lycée80/mendesfrance_peronne/SES/

■ **En terminale**, les aspects sont nombreux : **la relation travail/emploi, le travail** comme facteur d'intégration, la mobilité sociale. A ce stade, les élèves travaillent sur des dossiers documentaires et sont amenés à formuler les problèmes macroéconomiques et sociaux qui se posent dans les économies et sociétés contemporaines.

La commune et l'emploi (thème du programme : **l'emploi, une question de société**)

→ Deux élèves du même établissement (lycée Sud Médoc au Taillan – Gironde) ont produit une étude sur la façon dont une commune mobilise associations et service municipaux au service des demandeurs d'emploi en utilisant toute la panoplie des mesures d'aide.
Elles ont pu démontrer l'implication sur ce sujet d'une collectivité qui n'a pourtant pas de compétence déléguée dans ce domaine par l'Etat.
Une deuxième partie de leur étude était consacrée à l'approche de l'emploi et du chômage à l'échelle du département cette fois, mettent en évidence les évolutions de chaque secteur d'activités, les caractéristiques du chômage et les stratégies de soutien à l'insertion dans la vie active.

Etudier les Sciences économiques et sociales (S.E.S)

Les sciences économiques et sociales sont par définition en prise avec les questions qui traversent notre présent : c'est l'étude de la société française contemporaine qui est privilégiée dans cet enseignement au lycée.

Dès la classe de seconde, les thèmes de la famille, de l'emploi, de la production et de la consommation sont au programme. Plus tard, en première et en terminale, pour ceux qui choisiront la voie ES au baccalauréat, les activités économiques et leur financement, l'organisation du marché, les entreprises, les relations sociales et le rôle des pouvoirs publics, la relation travail/emploi seront autant de thèmes traités, très ancrés dans la réalité.

Les programmes de sciences économiques et sociales de seconde, première et terminale conduisent les enseignants à réfléchir avec leurs élèves au fonctionnement du marché du travail et à la destinée professionnelle (en particulier à la mobilité professionnelle). Ces thèmes sont travaillés bien entendu à partir de cas concrets et des modèles théoriques sous-jacents qui permettent d'engager des débats. On souligne évidemment que les informations obtenues (par exemple sur le lien entre le milieu social d'origine et le devenir professionnel) sont à interpréter en termes de probabilité pour un individu et non l'individu lui-même : ce qui permet de faire prendre du recul par rapport à ce qui peut apparaître comme du déterminisme social.

Et puis il faut souligner à quel point les sciences économiques et sociales sollicitent l'intelligence, la curiosité et la créativité des élèves :

Le travail sur des documents divers permet d'échapper à l'emprise d'une seule source d'information.

La réalisation d'exposés, et la constitution de dossiers écrits ou sur le web aident les élèves à affiner leur réflexion et à la présenter en choisissant le meilleur angle, à la manière des journalistes.

L'enquête de terrain est une école de méthode et de rigueur .

L'intérêt des sciences économiques et sociales est donc aussi lié à l'ensemble de **savoir-faire** qu'elles développent.

Avant le baccalauréat

■ **En seconde**, les S.E.S font l'objet d'un enseignement de détermination de 2h30 par semaine. En première, les élèves qui font le choix de la voie ES au baccalauréat bénéficient d'un enseignement de cinq heures hebdomadaires et en terminale de six heures.

Ceux qui veulent accentuer le profil de leur baccalauréat peuvent suivre, en plus, en première, deux heures hebdomadaires de " sciences économiques et sociales " et prolonger ce choix en terminale pour en faire leur enseignement de spécialité (deux heures également)

Il faut également souligner que la série STT (sciences et technologies tertiaires) ménage une place importante au droit, à l'économie et à l'étude de l'entreprise en première comme en terminale.

Après le baccalauréat

■ En deux ou trois ans

Les BTS : l'économie générale, l'économie d'entreprise et le droit se trouvent au menu de nombreux BTS : action commerciale, commerce international, force de vente, comptabilité et gestion des organisations, communication des entreprises, transport, banque, assurance. Mais on retrouve également ces enseignements dans les BTS assistant secrétaire trilingue, assistant de gestion PME-PMI, assistant de direction et dans une moindre mesure en Informatique de gestion.

Les DUT : l'économie et ou le droit occupent une place de choix dans les spécialités suivantes : carrières juridiques, gestion des entreprises et administrations, gestion administrative et commerciale, techniques de commercialisation. Les méthodes et connaissances des sciences sociales sont également utiles dans les spécialités carrières sociales et information et communication.

DEUG et licences à l'université : les D.E.U.G administration économique et sociale et économie gestion (avec un niveau correct en mathématiques) permettent aux étudiants de cultiver leur intérêt pour le droit et l'économie comme leur nom l'indique. Il en va de même pour le Droit pour le DEUG du même nom.

Un autre DEUG – langues étrangères appliquées permet d'associer ces domaines aux langues étrangères.

Les sciences sociales trouvent leur prolongement, elles, dans les DEUG de sciences humaines et sociales mention sociologie ou mention histoire et avec un bon niveau en mathématiques dans les DEUG mathématiques appliquées et sciences sociales et mathématiques, informatique et statistiques appliquées aux sciences humaines et sociales.

De nombreuses licences et licences professionnelles font suite à ces premiers cycles.

Les écoles du secteur social : elles forment les assistants de service social, les éducateurs spécialisés ou éducateurs de jeunes enfants, les conseillers en économie sociale et familiale...

■ En quatre ou cinq ans

L'université propose des formations bac + 4 plus ou moins spécialisées selon qu'il s'agit d'une maîtrise, d'une maîtrise de sciences et techniques ou d'une maîtrise de sciences de gestion.

Elles couvrent de nombreux domaines liés aux sciences économiques (banque, assurances, comptabilité finance, commerce économie gestion) au droit (Droit, sciences politiques, immobilier) aux sciences sociales (professions sociales, animation, information communication)

Les formations à bac +5 conduisent soit à la recherche (Diplôme d'études approfondies) soit à une spécialisation axée sur l'insertion professionnelle (Diplôme d'études supérieures spécialisées)

Les Instituts d'études politiques : Après un premier cycle généraliste, un deuxième cycle de spécialisation permet de se spécialiser en économie et finance, service public, ressources humaines, communication.

Les écoles de commerce et de gestion : Une centaine d'écoles de commerce délivrent un diplôme en 4 ou 5 ans et recrutent soit après le baccalauréat, soit après une classe préparatoire, soit encore par admission parallèle à bac +2, +3 ou +4.



Pour aller plus loin :

" après le Bac " ONISEP

" Etudier l'économie à l'université " INFOSUP N°190

" Etudes de droit, les débouchés " INFOSUP n°193

" Sciences PO : les débouchés " INFOSUP n° 188

Avenirs " Professions sociales "